

## Reprise ou sortie de crise ?

Patrick CROSNIER, Caroline DADOUN, Véronique SALABERT - Direccte  
Roger RABIER, Francis VENNAT - Insee

**La crise de 2008 a mis un coup de frein brutal à la dynamique de croissance du Languedoc-Roussillon. Trois années après cette rupture, quel en est le bilan, quels sont les redémarrages en cours ?**

**Tous les secteurs ont été impactés, à commencer par la construction. Assez rapidement, dès la fin 2009, la région a montré des signes de reprise d'activité et de création d'emploi. Ces bonnes orientations ne se sont pas totalement prolongées en 2010, notamment au second semestre. Au total, début 2011, le niveau d'emploi est en dessous de celui de 2008.**

**Comme les autres territoires à forte croissance démographique, le Languedoc-Roussillon se situe néanmoins parmi les régions qui ont perdu relativement moins de salariés. Toutes les zones d'emploi ne se sont cependant pas comportées de la même manière. L'ouest de la région a été plus durement touché.**

**Confrontées à une vive rupture de l'activité, de nombreuses entreprises ont arbitrée la réduction de charges par la diminution de l'emploi afin de ne pas grever plus leurs résultats économiques. Le travail intérimaire a été la première variable d'ajustement de l'emploi, les contrats à durée déterminée la deuxième. Hors intérim, c'est la construction qui a perdu le plus de salariés dans la région, en rythme et en volume, devant l'industrie et le commerce. Seul le secteur des services marchands a encore gagné des emplois tout en restant loin du niveau des créations d'avant la crise.**

**Le marché du travail a été très rapidement impacté. Le taux de chômage a augmenté de plus de 2 points pour atteindre, fin 2010, 12,5 % de la population active du Languedoc-Roussillon. La propagation au chômage de longue durée a été quasi simultanée, attestant de l'existence, avant la crise, d'une population de demandeurs d'emploi déjà enlisés dans le chômage.**

**La sortie de la récession nationale apparaît dès le deuxième trimestre 2009. Localement, les trois bonnes saisons touristiques de 2008, 2009 et 2010, la vitalité de certains sous-secteurs, ainsi que la mobilisation des politiques publiques d'emploi et d'aides aux entreprises, ont permis la reprise dès fin 2009. L'aide à l'embauche dans les très petites entreprises, les contrats aidés, l'activité partielle et les conventions de reclassement personnalisé ont été fortement mobilisés pour jouer un rôle contra-cyclique.**

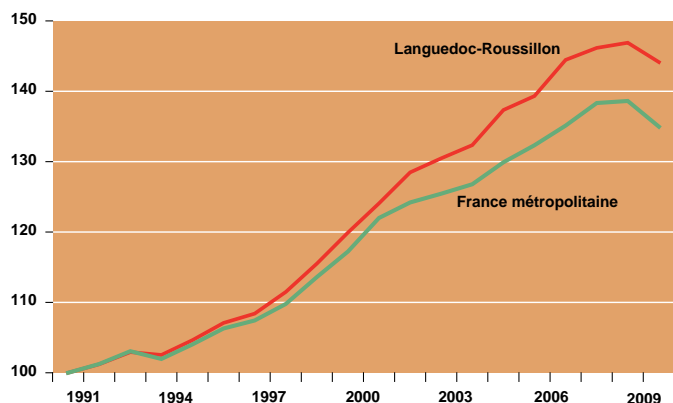
**Mais le léger rebond national ne semble pas se confirmer dans la région au 1<sup>er</sup> trimestre 2011 car le chômage augmente encore et l'emploi stagne. Cette conjoncture assez terne pourrait néanmoins s'améliorer avec une bonne saison touristique, une reprise dans la construction, et une nouvelle progression des services.**

Avant la crise, dopé par son attractivité que ce soit en termes de migrations résidentielles, d'accueil d'étudiants et de touristes, le Languedoc-Roussillon se situait parmi les régions en rattrapage économique, avec une forte dynamique de l'emploi et une baisse du chômage.

C'est ainsi qu'entre 1990 et 2007, la croissance moyenne du Produit Intérieur Brut (PIB) s'est élevée à + 2,3 % par an contre + 1,9 % pour la France métropolitaine (graphique 1). En liaison avec la croissance démographique, la construction était alors en plein boom, le taux de chômage en repli, et le nombre de demandeurs d'emploi en baisse avec, notamment, une réduction du chômage de longue durée.

Graphique 1 - Évolution du PIB en volume

Base 100 en 1990



Source : Insee

## Un frein brutal à la dynamique de croissance

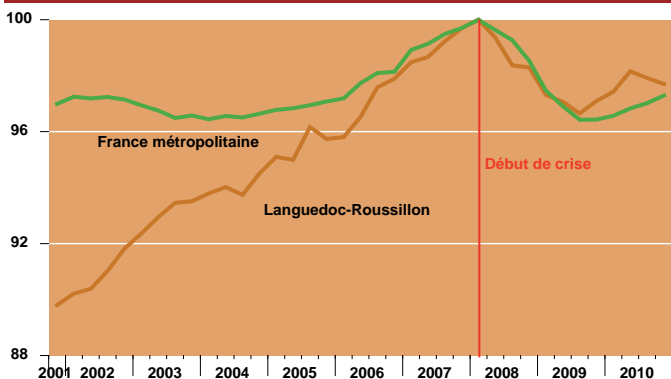
Dès le deuxième trimestre 2008, l'économie régionale s'est contractée et, sur l'année, le PIB régional n'a plus progressé que de + 0,5 %. Il a chuté de - 1,9 % en 2009. Entre 2007 et 2009, le Languedoc-Roussillon a été la 4<sup>ème</sup> région à avoir connu la moins forte baisse du PIB derrière la Corse, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte-d'Azur et devant la Bretagne. Dans le même temps, au niveau national, le recul du PIB s'est établi à - 2,6 % (carte 1).

Pourtant, au cours des six premiers mois de la crise, entre avril et septembre 2008, l'emploi salarié marchand non agricole (encadré 1) a évolué plus défavorablement en Languedoc-Roussillon qu'au niveau national. La région a ainsi perdu près de 8 000 emplois salariés, soit - 1,7 % (graphique 2).

### Graphique 2 - Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand non agricole

Données corrigées des variations saisonnières

Base 100 au 1<sup>er</sup> trimestre 2008



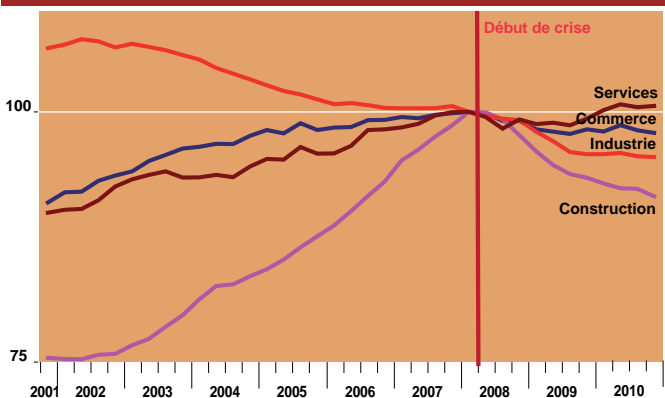
Source : Insee - Estimations d'emplois

Au dernier trimestre 2008, les destructions d'emploi se sont atténuées alors qu'elles ont continué au même rythme en France métropolitaine. La croissance des effectifs dans les services marchands ainsi que leur stabilité dans le commerce ont fait plus que compenser la poursuite d'une nette détérioration dans le secteur de la construction et dans l'intérim<sup>(1)</sup> (graphique 3).

### Graphique 3 - Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand non agricole, hors intérim, en Languedoc-Roussillon

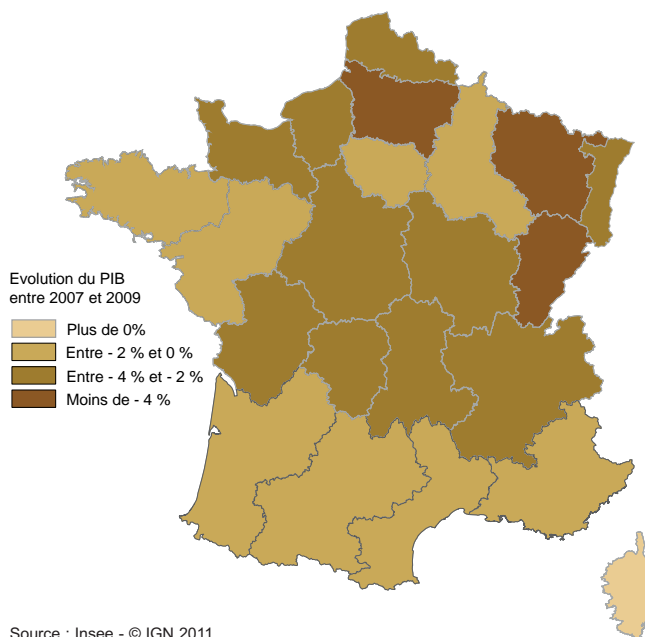
Données corrigées des variations saisonnières

Base 100 au 1<sup>er</sup> trimestre 2008



Source : Insee - Estimations d'emplois

### Carte 1 - Évolution du PIB entre 2007 et 2009



Source : Insee - © IGN 2011

### Encadré 1 : Le dispositif Epure pour suivre l'évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand non agricole

Le dispositif Epure a pour but de suivre l'évolution infra-annuelle de l'emploi et des rémunérations et de connaître les établissements employeurs. Epure est un système d'exploitation trimestriel de trois sources administratives :

- Des bordereaux récapitulatifs de cotisation (BRC) transmis par les établissements employeurs aux unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et des allocations familiales (Urssaf) ;
- Des déclarations sociales des salariés du régime agricole réceptionnées par la Mutualité sociale agricole (MSA) ;
- Des fichiers de paye des agents des trois fonctions publiques, issus du Système d'information sur les agents des services publics (SIASP).

Les évolutions trimestrielles d'emplois analysées dans cet article concernent uniquement les salariés du secteur marchand non agricole et sont corrigées des variations saisonnières.

Durant les neuf premiers mois de l'année 2009, la chute de l'emploi salarié marchand a été plus contenue qu'au niveau national. Tous les secteurs ont alors perdu des emplois, avec cependant une reprise dans l'intérim dès le deuxième trimestre.

La fin de l'année 2009 s'est avérée moins noire pour la région. Les services marchands ont gagné plus de 1 500 emplois, le commerce près de 600. Mais les effectifs dans la construction et dans l'industrie, malgré une moindre dégradation, ont continué de baisser. Au total, au dernier trimestre 2009, le Languedoc-Roussillon a bénéficié de 2 350 emplois supplémentaires, dont 570 emplois intérimaires, alors que l'emploi salarié a stagné au niveau national.

(1) L'emploi des secteurs est ici hors intérim. L'emploi intérimaire, traditionnellement compté dans le secteur des services, est isolé et donné à la suite de celui des secteurs, pour mettre en lumière sa contribution aux évolutions de l'emploi.

Cette phase de reprise s'est poursuivie au cours du premier semestre 2010, mais une nouvelle et légère diminution de l'emploi s'est amorcée au second semestre contrairement à l'évolution plus lissée et positive constatée au niveau national. En Languedoc-Roussillon, seuls les services marchands et l'intérim ont gagné des emplois en 2010 alors que tous les autres secteurs - notamment la construction - ont continué d'en perdre. Les emplois nouvellement créés en 2010 étaient plutôt volatiles puisque plus de la moitié relevaient de l'intérim (1 800 emplois sur 3 000).

Au final, l'année 2010 n'a pas permis de compenser les destructions d'emplois enregistrées depuis le début de la crise et le bilan s'est soldé par une perte de - 11 325 emplois salariés entre le 1<sup>er</sup> avril 2008 et le 31 décembre 2010. Ceci correspond à une baisse de - 2,3 % de l'emploi salarié marchand non agricole contre - 2,7 % pour la France métropolitaine, résultats en fin de compte assez proches (tableau 1).

**Tableau 1 - Évolution de l'emploi salarié hors secteurs agricole et services non marchands d'avril 2008 à fin décembre 2010**

|                              | Commerce        | Construction    | Industrie        | Services marchands hors intérim | Intérim         | Ensemble         | Évolution relative en % |
|------------------------------|-----------------|-----------------|------------------|---------------------------------|-----------------|------------------|-------------------------|
| Aude                         | - 350           | - 700           | - 650            | - 875                           | - 300           | - 2 875          | - 4,9 %                 |
| Gard                         | - 125           | - 950           | - 1 000          | + 325                           | 0               | - 1 750          | - 1,4 %                 |
| Hérault                      | - 1 650         | - 2 650         | - 600            | + 2 025                         | - 1 125         | - 4 000          | - 1,9 %                 |
| Lozère                       | + 25            | 0               | - 200            | - 175                           | - 25            | - 375            | - 3,1 %                 |
| Pyrénées-Orientales          | - 375           | - 825           | - 775            | + 50                            | - 400           | - 2 325          | - 2,9 %                 |
| <b>Languedoc-Roussillon</b>  | <b>- 2 475</b>  | <b>- 5 125</b>  | <b>- 3 225</b>   | <b>+ 1 350</b>                  | <b>- 1 850</b>  | <b>- 11 325</b>  | <b>- 2,3 %</b>          |
|                              | - 2,1 %         | - 8,4 %         | - 4,5 %          | + 0,6 %                         | - 9,9 %         | - 2,3 %          |                         |
| <b>France métropolitaine</b> | <b>- 54 575</b> | <b>- 57 075</b> | <b>- 295 350</b> | <b>+ 59 000</b>                 | <b>- 82 525</b> | <b>- 430 525</b> | <b>- 2,7 %</b>          |
|                              | - 1,8 %         | - 3,9 %         | - 8,2 %          | + 0,8 %                         | - 12,2 %        | - 2,7 %          |                         |

Source : Insee - Estimations d'emplois

Chaque secteur a subi des chocs de plus ou moins grande amplitude. La comparaison des rythmes trimestriels moyens d'évolution d'emploi avant et après la crise montre que c'est la construction qui a connu la plus grosse rupture devant les services, qui ont pourtant continué à créer des emplois (tableau 2).

Confrontées à une contraction historique de l'activité, les entreprises ont arbitré la réduction de leurs charges par une diminution des effectifs employés afin de ne pas grever plus leurs résultats économiques.

**Tableau 2 - Évolution de l'emploi salarié durant la crise en Languedoc-Roussillon**

Données CVS - Unité : nombre

|                    | Décembre 2001<br>Mars 2008 | Avril 2008 - Décembre 2010 |                      |
|--------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------|
|                    |                            | Constatée                  | Rupture de rythme    |
| Commerce           | + 10 675                   | - 2 475                    | Importante           |
| Construction       | + 14 950                   | - 5 125                    | Très importante      |
| Industrie          | - 4 575                    | - 3 225                    | Assez peu importante |
| Services marchands | + 22 475                   | + 1 350                    | Très importante      |
| Intérim            | + 6 650                    | - 1 850                    |                      |
| <b>Total</b>       | <b>+ 50 175</b>            | <b>- 11 325</b>            |                      |

Source : Insee

**Note de lecture**

Entre avril 2008 et décembre 2010, le secteur du commerce a perdu - 2 475 emplois alors qu'il en avait gagné + 10 675 entre décembre 2001 et mars 2008. La rupture de rythme pendant la crise, c'est à dire l'écart entre les évolutions tendancielle et constatée, est donc importante. Elle est encore plus importante pour les secteurs de la construction et des services marchands.

**L'intérim, premier facteur d'ajustement**

Même si sa part dans l'ensemble des emplois salariés du secteur marchand non agricole demeure un peu plus faible qu'au niveau national (tableau 3), le travail intérimaire a constitué, dans la région, la première variable d'ajustement de l'emploi, à la baisse comme à la hausse. Cet ajustement s'est avéré d'autant plus aisé que les missions d'intérim sont brèves (1,6 semaine en moyenne en 2010 en Languedoc-Roussillon) et permettent une gestion de très court terme.

Le nombre d'emplois intérimaires (calculé en équivalent temps-plein) a baissé de 1 850 salariés entre avril 2008 et fin 2010. Il a contribué ainsi pour 16 % au recul de l'emploi concurrentiel alors qu'il n'en représente que 3 % en Languedoc-Roussillon.

**Tableau 3 - Emploi salarié marchand non agricole fin décembre 2010**  
Données corrigées des variations saisonnières

Unités : nombre et %

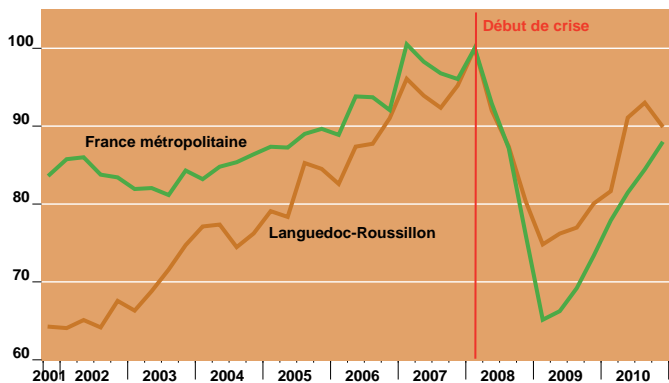
|                              | Commerce         |           | Construction     |           | Industrie        |           | Services marchands hors intérim |           | Intérim        |          | Total             |            |
|------------------------------|------------------|-----------|------------------|-----------|------------------|-----------|---------------------------------|-----------|----------------|----------|-------------------|------------|
|                              | Nombre           | Part (%)  | Nombre           | Part (%)  | Nombre           | Part (%)  | Nombre                          | Part (%)  | Nombre         | Part (%) | Nombre            | Part (%)   |
| Aude                         | 14 950           | 27        | 7 350            | 13        | 8 050            | 15        | 23 625                          | 43        | 1 500          | 3        | 55 475            | 100        |
| Gard                         | 27 900           | 23        | 14 475           | 12        | 24 925           | 20        | 51 950                          | 42        | 4 625          | 4        | 123 875           | 100        |
| Hérault                      | 49 475           | 23        | 22 175           | 10        | 24 600           | 12        | 108 550                         | 51        | 8 000          | 4        | 212 800           | 100        |
| Lozère                       | 2 550            | 22        | 2 025            | 18        | 2 200            | 19        | 4 550                           | 40        | 125            | 1        | 11 450            | 100        |
| Pyrénées-Orientales          | 20 750           | 27        | 9 675            | 13        | 8 600            | 11        | 35 800                          | 46        | 2 475          | 3        | 77 300            | 100        |
| <b>Languedoc-Roussillon</b>  | <b>115 625</b>   | <b>24</b> | <b>55 700</b>    | <b>12</b> | <b>68 375</b>    | <b>14</b> | <b>224 475</b>                  | <b>47</b> | <b>16 725</b>  | <b>3</b> | <b>480 900</b>    | <b>100</b> |
| <b>France Métropolitaine</b> | <b>2 972 825</b> | <b>19</b> | <b>1 426 400</b> | <b>9</b>  | <b>3 291 900</b> | <b>21</b> | <b>7 182 475</b>                | <b>46</b> | <b>592 525</b> | <b>4</b> | <b>15 466 125</b> | <b>100</b> |

Source : Insee - Estimations d'emploi

Après une forte chute dès le début de la crise, le recours à l'intérim s'est accru à nouveau à partir du 2<sup>ème</sup> trimestre 2009, signe d'une reprise d'activité de certains établissements de la région. Cette augmentation du travail temporaire n'a pas pour autant compensé les précédentes pertes d'emplois intérimaires. Elle est d'ailleurs restée fragile, comme en a témoigné la nouvelle baisse observée dans la région au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2010, contrairement au niveau national où la progression est restée continue (graphique 4).

**Graphique 4 - Évolution de l'intérim**  
Données corrigées des variations saisonnières

Base 100 au 1<sup>er</sup> trimestre 2008



Source : Insee - Estimations d'emplois

En équivalent temps-plein, la réduction massive de l'emploi intérimaire entre fin 2007 et fin 2009 a touché plus particulièrement les secteurs industriels et la construction. La construction est d'ailleurs le seul secteur où la baisse a été en proportion plus importante dans la région qu'au niveau national, expression du fort impact local de la crise dans ce secteur (tableau 4).

**Tableau 4 - Evolution de l'emploi intérimaire (en équivalent temps plein) par secteurs d'activité**

Unité : %

|              | De fin 2007 à fin 2009 |                       | De fin 2009 à fin 2010 |                       | Part de l'intérim en 2010 |                       |
|--------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|---------------------------|-----------------------|
|              | Languedoc-Roussillon   | France métropolitaine | Languedoc-Roussillon   | France métropolitaine | Languedoc-Roussillon      | France métropolitaine |
| Industrie    | - 24                   | - 37                  | + 26                   | + 36                  | + 5,8                     | + 6,9                 |
| Construction | - 29                   | - 22                  | + 12                   | + 7                   | + 8,6                     | + 7,2                 |
| Commerce     | - 15                   | - 18                  | + 8                    | + 12                  | + 1,5                     | + 1,7                 |
| Services     | - 5                    | - 18                  | + 13                   | + 16                  | + 1,7                     | + 2,0                 |

Source : Pôle Emploi

En 2010, la progression de l'emploi intérimaire a été plus soutenue en France métropolitaine qu'au niveau régional. Le commerce et surtout la construction ont peiné à retrouver leur volume d'emploi intérimaire d'avant la crise. L'industrie a de nouveau recouru significativement à l'intérim (+ 26 %) et les services ont restauré un niveau supérieur.

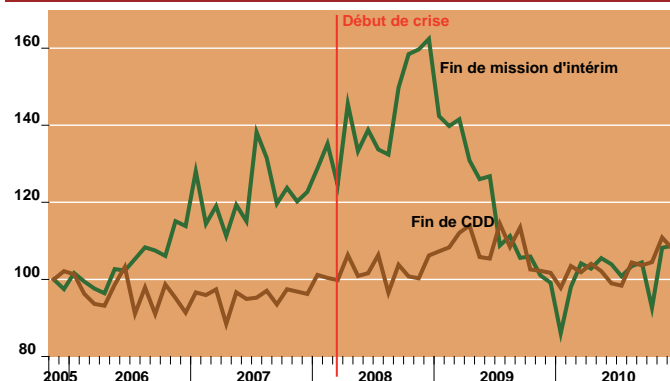
Au total, en 2010, environ, 435 000 contrats d'intérim d'au moins un jour ont été signés en Languedoc-Roussillon (contre 393 300 en 2009), ce qui, évalué en équivalent-emplois à temps plein, a représenté 15 000 emplois, contre 13 300 en 2009. L'intérim est resté toutefois en retrait par rapport aux années précédentes (16 300 emplois ETP en 2008 et 16 700 en 2007).

Les jeunes de moins de 25 ans ont été les premières victimes de la chute de l'emploi intérimaire : entre le 1<sup>er</sup> tri-

**Graphique 5 - Évolution des inscriptions à Pôle Emploi à l'issue d'une mission d'intérim ou la fin d'un CDD en Languedoc-Roussillon**

Données corrigées des variations saisonnières

Unité : Base 100 en novembre 2005



Source : Pôle Emploi

mestre 2008 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2009, ils ont perdu 28 % de leurs emplois (en équivalent à temps plein). En 2010, ils n'ont profité que partiellement de la reprise de l'intérim. Celle-ci a bénéficié principalement aux actifs de plus de 25 ans, et surtout, en proportion, aux intérimaires les plus âgés.

Mécaniquement, les fins de mission d'intérim ont accru les flux d'entrées de demandeurs d'emploi, avec une hausse constatée dès le début de la récession, au deuxième trimestre 2008, jusqu'à un maximum en décembre de la même année (encadré 2). La baisse des flux observée courant 2009 puis leur stabilisation début 2010 se sont réalisées à un niveau sensiblement inférieur à celui d'avant la récession, ce qui s'explique par la diminution du stock d'emploi intérimaire (graphique 5).

Durant la crise, ces nouveaux demandeurs d'emploi, à l'issue d'une mission d'intérim, ont rencontré plus de difficultés qu'auparavant à sortir des listes de Pôle Emploi,

#### Encadré 2 :

#### Les demandeurs d'emploi en fin de mois

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Pour l'analyse statistique, les DEFM sont regroupés en cinq catégories, en fonction du type d'emploi occupé. Ainsi,

- la catégorie A regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- la catégorie B regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- la catégorie C regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- la catégorie D regroupe les demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- la catégorie E regroupe les demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Les catégories A,B,C (ensemble des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi), retenues dans cette publication, regroupent près de 9 demandeurs d'emploi sur 10.

et ce, quel qu'en soit le motif. Leur probabilité de sortie en moins de 6 mois est en effet passée de 60 % entre avril 2005 et décembre 2007, à 52 % entre avril 2008 et décembre 2007, à 52 % entre avril 2008 et décembre 2010 (graphique 6). L'entrée dans l'emploi intérimaire s'est donc traduite en sortie par une plus forte exposition au chômage, et à un chômage de plus longue durée qu'avant la crise. Comme le montre une récente étude de la Dares<sup>(2)</sup>, ces difficultés ont touché plus durement les nouveaux intérimaires que les anciens, habitués aux arcanes de la recherche d'emploi.

(2) Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) du Ministère du Travail, de l'emploi et de la Santé.

Comme les intérimaires, les demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi à l'issue d'un CDD ont rencontré plus de difficultés qu'auparavant à sortir des listes. Leur fréquence moyenne de sortie en moins de 6 mois est en effet passée de 58 % entre avril 2005 et décembre 2007, à 55 % entre avril 2008 et décembre 2010 (graphique 6).

## Situation indécise dans la construction

Au niveau national, c'est l'industrie qui a connu la plus forte baisse du nombre de salariés, en variations relative (- 8,2 %) et absolue. Ce n'est pas le cas en Languedoc-Roussillon où le secteur de la construction a le plus subi la crise, alors qu'il était un des moteurs de la croissance. Par comparaison à la période antérieure, la rupture de rythme est par ailleurs très importante.

Le diagnostic porté sur ce secteur mérite d'être approfondi. En effet, c'est un secteur composite, regroupant des artisans et des promoteurs, dans le bâtiment et les travaux publics, ainsi que des activités de promotion immobilière. Dans le bâtiment, en plus du marché du bâtiment d'entreprises, le marché est structuré par une forte demande en logements liée à la croissance démographique, mais aussi par une offre en partie administrée (prêts à taux zéro, logement social) et en partie déconnectée du marché (produits financiers à vocation locative construits dans le cadre de la Loi Scellier de défiscalisation). Dans les travaux publics, les capacités de financement des collectivités territoriales jouent un rôle majeur sur le volume et le prix de la commande publique.

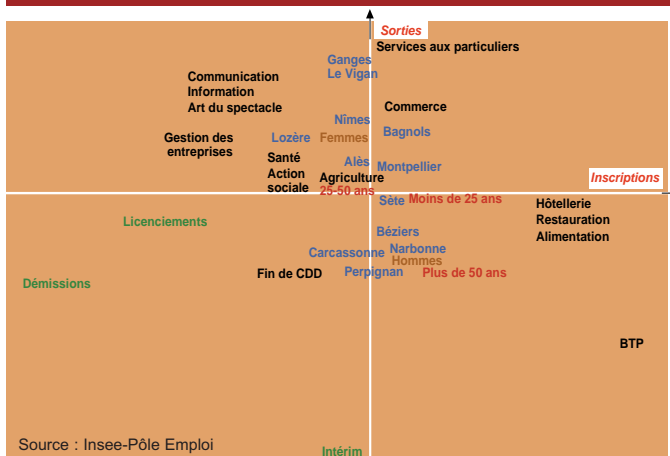
Dans le bâtiment, alors que l'activité immobilière de vente de logements a été très dynamique, la mise en chantier a baissé chaque année depuis 2008 et assez fortement en 2010. Il peut s'agir d'un important déstockage des logements mis en vente, suivi par une période de latence et de reconstitution du stock, ce qu'indique l'augmentation des autorisations de construire. Par ailleurs, depuis le début de la crise, environ 5 000 logements sociaux ont été financés chaque année. Avec environ 46 logements sociaux pour 1 000 habitants, la densité reste assez stable depuis plusieurs années. Bien qu'en progression, l'effort ne suffit pas encore pour combler le retard qui nécessiterait pendant 20 ans une production annuelle de 5 500 logements.

Dans les travaux publics, les dépenses<sup>(\*)</sup> des collectivités locales en Languedoc-Roussillon ont baissé de - 4,8 % en 2009. En 2010, selon les montants inscrits aux budgets, leurs dépenses prévisionnelles pour les Travaux Publics devaient s'élever à 1,82 milliard d'euros et progresser ainsi de + 6 % par rapport à l'année précédente. Ce bon signal pour les entreprises devrait néanmoins être modulé par la baisse des prix des marchés.

En terme d'emploi, et alors que l'activité des entreprises de la construction avait atteint son plus haut niveau au premier trimestre 2008, les conséquences de la crise se

(\*) Les données comptables proviennent de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat. Elles concernent exhaustivement l'ensemble des budgets principaux et des budgets annexes des collectivités territoriales présentes sur le territoire régional.

**Graphique 6**  
**Évolution des inscriptions et des taux de sortie en moins de 6 mois de Pôle Emploi**



**Note de lecture :** Comparée à une période de même durée (d'avril 2005 à décembre 2007), en moyenne, les inscriptions à Pôle Emploi durant la crise ont crû de + 11,4 % alors que les fréquences de sortie de liste en moins de 6 mois ont baissé de - 1,9 %. Ces évolutions sont positionnées à l'intersection des axes des abscisses et des ordonnées. Durant la crise, les inscriptions ont très fortement augmenté pour les demandeurs d'emploi dans un métier du BTP alors que le taux de sortie en moins de 6 mois a beaucoup baissé.

## Les contrats à durée déterminée, deuxième facteur de flexibilité

Les contrats à durée déterminée (CDD) constituent un autre facteur d'ajustement pour les entreprises. Une façon indirecte de mesurer les effets de la crise sur l'emploi consiste à examiner l'évolution des inscriptions à Pôle Emploi suite à un CDD qu'il s'agisse d'une rupture ou d'une fin de contrat (graphique 5).

Ces inscriptions ont progressé en début de crise et plus fortement fin 2008, pour atteindre leur maximum en juillet et septembre 2009. Puis, elles ont stagné à un niveau assez bas jusqu'en juillet 2010. Depuis, elles ont tendance à remonter, témoignage, sans doute, de plusieurs phénomènes. Tout d'abord, dans la dynamique des créations-suppressions d'emploi, il peut s'agir d'un recours accru aux CDD au détriment des contrats à durée indéterminée (CDI), forme d'emploi plus stable. C'est peut-être aussi le signe d'un nouveau retournement conjoncturel, indiqué par les récentes diminutions d'emploi, et qui se traduirait par une augmentation des destructions d'emploi en CDD par non-renouvellement des contrats. Enfin, la bonne saison touristique lors de l'été 2010 a peut-être nécessité une forte embauche en CDD qui n'a pas été pérennisée dans l'hôtellerie-restauration les mois suivants.

sont immédiatement traduites par une réduction de l'emploi intérimaire du secteur. Mais l'emploi plus stable a été également affecté. Sa réduction s'est accentuée au cours de l'année 2008, puis le rythme de cette décroissance de l'emploi s'est atténué seulement à partir du 4<sup>ème</sup> trimestre 2009. Au cours de l'année 2010, malgré la reprise d'activité, la diminution des effectifs continue, mais à un rythme plus faible.

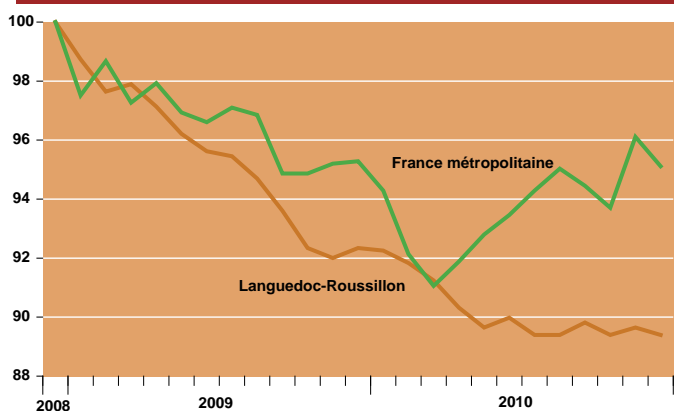
La valeur ajoutée du secteur de la construction du Languedoc-Roussillon a enregistré logiquement cette dégradation. Elle atteignait 4 339 millions d'euros en 2009, contre 4 616 millions un an plutôt.

Parallèlement, la chute du chiffre d'affaires a approché 10 % entre décembre 2008 et mai 2010 puis il a stagné à partir de juin 2010. En France métropolitaine, on observe une reprise de l'activité plus accentuée dès le mois d'avril 2010 (graphique 7).

### Graphique 7 - Évolution du chiffre d'affaires dans la construction

Données corrigées des variations saisonnières

base 100 au dernier trimestre 2008



Source : Insee

Fin 2010, la situation demeurait indécise. Pour le secteur du bâtiment, la reprise de l'activité a été indiquée à la fois par l'opinion des chefs d'entreprise, par l'augmentation des livraisons de béton prêt à l'emploi, et par la dynamique des créations d'entreprises.

Pour les travaux publics, les entreprises ont pu bénéficier d'une amélioration de l'activité à partir du second semestre 2009 et au cours de l'année 2010. Mais ce rythme de reprise est resté limité. Les carnets de commandes se sont stabilisés.

Ces signaux positifs sont néanmoins contrariés par trois facteurs défavorables qui rendent la situation financière des entreprises du secteur de la construction très préoccupante :

- Le niveau de prix de remise des offres est toujours très bas (dans l'enquête trimestrielle d'opinion INSEE/FNTP, on est encore 20 points au dessous de la moyenne de la décennie).
- Introduite par la loi de Modernisation de l'économie, la réduction des délais de paiement expose les trésoreries. La forte baisse des délais fournisseurs n'a pas été suivie dans les mêmes proportions par une baisse du délai clients.
- Les coûts des matériaux augmentent. Le prix moyen du bitume en 2010 a été de 28 % supérieur au prix moyen de 2009, et celui des armatures à béton, de 22 % plus élevé. Ces hausses, en phase d'accélé-

ration début 2011, ne sont pas ou peu répercutées sur les facturations. Elles pèsent sur les marges des entreprises et les mettent même parfois en péril.

Enfin, l'accalmie actuelle dans les travaux publics, préfigure-t-elle un rebond ou l'amorce d'une nouvelle période de difficultés en période d'attente de grands chantiers ?

## Une reprise attendue dans l'industrie

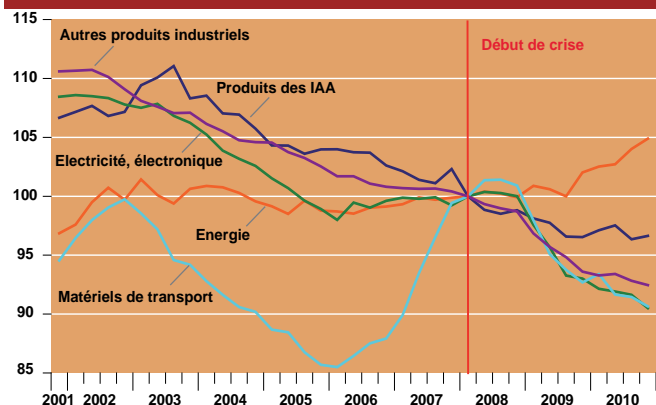
En Languedoc-Roussillon, fin 2010, l'industrie concentre 14 % des effectifs salariés marchands non agricoles. Cette part, nettement plus faible qu'en France (21 %), n'est néanmoins pas négligeable (pour comparaison, la part de la construction s'élève à 12 %). Depuis le début de la crise, le secteur industriel a perdu 3 225 emplois dans la région. Cette baisse importante est moindre que celle enregistrée au niveau national (- 4,5 % contre - 8,2 %) et prolonge une décroissance engagée depuis de nombreuses années (graphique 8).

### Graphique 8

#### Évolution des salariés dans l'industrie en Languedoc-Roussillon

Données corrigées des variations saisonnières

base 100 au premier trimestre 2008



Source : Insee - Estimations d'emplois

Seul le sous-secteur de l'énergie, et notamment la distribution d'électricité, a créé des emplois (+ 650).

En 2010, la Banque de France a noté un redressement de l'activité régionale. Ce rebond d'activité n'a cependant profité ni à l'emploi (- 0,3 %) ni aux investissements, tous deux encore en retrait. En revanche, sous les effets conjugués de la hausse des chiffres d'affaires et des baisses d'effectifs, la rentabilité d'exploitation s'est améliorée sensiblement. Pour 2011, les prévisions sont encourageantes avec un impact positif attendu sur l'emploi stable et sur les investissements.

## Un nouveau repli de l'emploi dans le commerce en dépit d'un regain d'activité

Depuis le début de la crise, le secteur du commerce a perdu près de 2 500 emplois dans la région. En 2010, la baisse s'est poursuivie en Languedoc-Roussillon (- 0,4 %) alors que les effectifs ont légèrement progressé au niveau national (+ 0,2 %).

Pourtant, en Languedoc-Roussillon, les chefs d'entreprise ont fait état d'une amélioration des ventes dans le commerce de gros (\*\*\*) cette année, en particulier pour les biens d'équipement. Ceci est un signe de reprise de l'investissement en région. L'activité aurait retrouvé une situation proche du point haut de début 2007. Cependant, la hausse du coût des approvisionnements, associée à des prix de vente fortement négociés, ont pesé sur les marges.

Après deux années de repli des ventes dans le commerce de détail, la tendance s'est inversée au début 2010, et cela s'est confirmé tout au long de l'année. Cette inflexion a permis de rattraper une partie de l'activité perdue pendant la crise. Les ventes de biens de consommation alimentaire et non-alimentaire ont suivi cette pente générale positive même si les ventes de détail de biens non alimentaires, qui ne sont pas de première nécessité, n'ont pas retrouvé leur niveau antérieur à la crise.

S'agissant des ventes de biens de consommation alimentaire, les supermarchés se sont démarqués en ayant totalement rétabli, fin 2010, le rythme d'activité d'avant la crise. Un niveau que les hypermarchés, quant à eux, n'ont pas retrouvé.

## Une poursuite des embauches dans les services marchands

Le secteur des services marchands, hors intérim, qui concentre près de la moitié de l'emploi salarié marchand de la région, est le seul à avoir connu une progression de ses effectifs depuis le début de la crise avec des évolutions comparables au niveau national depuis avril 2008. Cependant, la rupture de rythme par rapport à l'avant crise est très importante (tableau 2).

L'évolution de l'emploi salarié par sous-secteurs révèle des situations contrastées (graphique 9) :

■ Dans les activités financières et d'assurances, la progression des effectifs a été la plus forte (+ 1 500 salariés depuis le début de la crise) du fait, en particulier, du soutien public apporté aux banques pendant la crise financière.

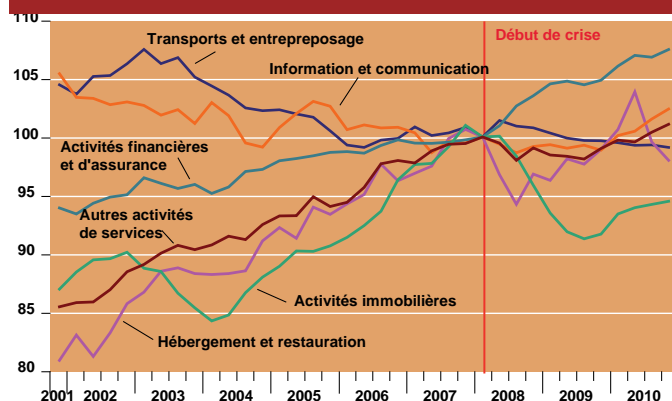
■ Les activités immobilières avaient durement subi les effets de la crise jusqu'à fin 2009 (- 800 emplois). Cependant, la reprise des ventes de logements en 2010 a rapidement conforté leur activité. Elles ont bénéficié d'une nette croissance de leur chiffre d'affaires, en particulier au second semestre. De plus, une nette diminution des défaillances d'entreprises a été constatée dans ce secteur. C'est ainsi que les activités immobilières ont regagné près de 300 emplois salariés en 2010.

■ Dans les entreprises de transports et d'entreposage, l'emploi a continué de diminuer en 2010. Pour les transports routiers, l'emploi et la rentabilité n'ont pu profiter du développement des affaires en raison d'un contexte de forte hausse des coûts, notamment celui du carburant.

## Graphique 9 - Évolution des salariés dans les services en Languedoc-Roussillon

Données corrigées des variations saisonnières

Base 100 à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2008



Source : Insee - Estimations d'emplois

■ Le secteur de l'hôtellerie-restauration a lui aussi continué de perdre des emplois salariés en 2010 en dépit d'une très forte hausse au deuxième trimestre liée, sans doute, à une embauche plus précoce des saisonniers. La saison touristique s'est maintenue à son plus haut niveau en 2010. La fréquentation des campings s'est stabilisée par rapport à celle de 2009, après une progression soutenue. L'hôtellerie de tourisme a, quant à elle, prolongé la reprise amorcée à la mi-2009, sans retrouver toutefois le niveau de 2007. La baisse du nombre de salariés, observée en fin d'année, peut, en fait, traduire un recours accru aux contrats à durée déterminée durant la saison et ce, au détriment de l'emploi permanent. Ceci semble confirmé par la progression des inscriptions des demandeurs d'emploi dans ce secteur alors que les taux de sortie de liste à moins de 6 mois se stabilisent. Le nombre de personnes qui alternent les périodes d'emploi et de chômage dans le secteur de l'hôtellerie-restauration progresse donc depuis le début de la crise, avec un chômage de plus longue durée (graphique 6).

■ Dans les autres activités de services marchands, qui répondent aux besoins des entreprises et de la population, l'emploi salarié a augmenté de plus de 1 000 postes en 2010 (+ 1,6%) alors qu'il s'était stabilisé entre avril 2008 et décembre 2009.

## Le Languedoc-Roussillon, une région relativement épargnée

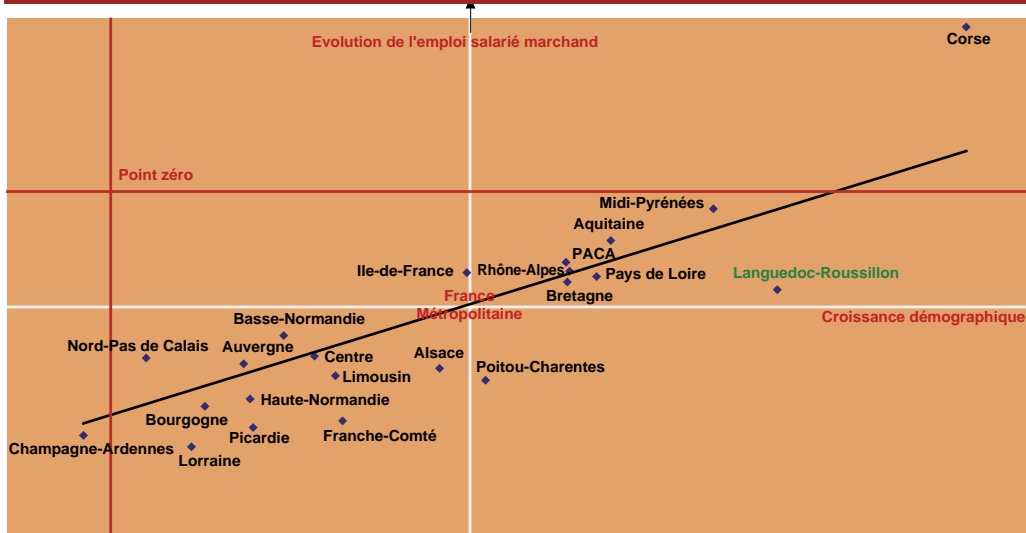
L'impact contrasté de la crise sur les secteurs d'activité se retrouve au niveau des territoires.

La baisse relative de l'emploi salarié marchand non agricole place le Languedoc-Roussillon au 8<sup>ème</sup> rang<sup>(3)</sup> des régions qui ont connu la moins forte chute entre avril 2008 et décembre 2010 derrière la Bretagne et devant la Haute-Normandie. Cette baisse a davantage touché les régions industrielles, situées principalement dans le nord-est de la France. En effet, exposée à la concurrence et facilement délocalisable, l'industrie était en perte tendancielle d'effectifs salariés et la crise a introduit une rupture marquée en amplifiant ces destructions d'emplois.

(3) Classement effectué sur les 22 régions de France métropolitaine

\*\* Selon les enquêtes de conjoncture de l'Insee.

## Graphique 10 - Les régions à forte croissance démographique ont moins perdu d'emplois durant la crise



### Note de lecture graphique 10 :

Les régions sont positionnées selon le taux annuel moyen de croissance démographique entre 1999 et 2009 (axe des abscisses) et l'évolution de l'emploi salarié marchand non agricole entre avril 2008 et fin décembre 2010 (axe des ordonnées).

Une relation linéaire semble s'établir entre ces deux grandeurs puisque le coefficient de détermination s'élève à 0,77. Cela veut dire que c'est dans les régions à forte croissance démographique que la perte d'emplois a été la moins importante. Le positionnement du Languedoc-Roussillon en dessous de la droite d'ajustement signifie que la région a perdu plus d'emplois que sa croissance démographique ne le laissait présager.

Source : Insee

La Corse, dont la population croît fortement et qui attire beaucoup de touristes, est la seule région à ne pas avoir perdu d'emploi depuis le début de la crise. Les régions du sud-ouest de la France (Aquitaine et Midi-Pyrénées) et, dans une moindre mesure, de l'ouest du pays (Bretagne et Pays de Loire) ont également bien résisté. Rhône-Alpes qui avait connu une évolution similaire à la moyenne nationale jusqu'à fin 2009 est la région qui a regagné le plus d'emplois salariés en 2010.

Au final, ce sont les régions qui connaissent la plus forte croissance démographique qui ont perdu le moins d'emplois durant la crise (graphique 10). Ceci montre que l'attractivité résidentielle constitue un facteur protecteur face à la crise. La France du sud et de l'ouest, à laquelle il faut associer les deux grandes régions que sont l'Île-de-France et Rhône-Alpes s'oppose à la France des régions plus rurales ou industrielles.

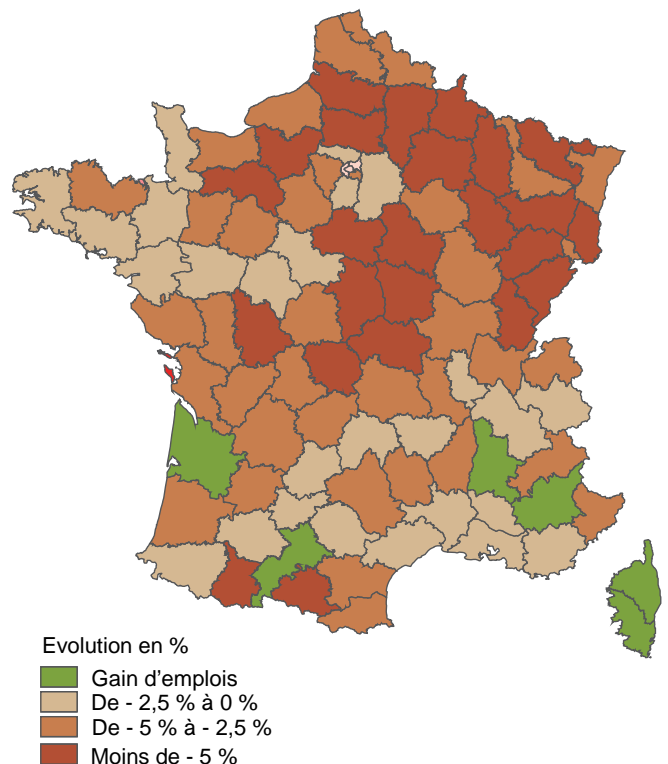
Bien que le Languedoc-Roussillon ait été un peu plus épargné jusqu'à fin 2009, et en dépit d'un premier semestre 2010 très dynamique, la reprise de l'emploi en 2010 (+ 0,6%) s'est avérée inférieure à la moyenne nationale (+ 0,9%). Le Languedoc-Roussillon a perdu plus d'emplois durant la crise que sa croissance démographique ne le laissait supposer. Cette diminution des effectifs salariés aura été plus forte qu'en Midi-Pyrénées, Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur qui bénéficient pourtant d'une croissance démographique moindre.

### Bonne résistance dans le Gard, fort impact dans l'Aude

Avant la crise (de janvier 2002 à avril 2008), la progression de l'emploi salarié était forte dans la région : + 1,7 % en moyenne par an contre + 0,5 % au niveau national. L'Hérault était le moteur de cette croissance régionale (+ 2,3 %), devant l'Aude (+ 1,5 %), les Pyrénées-Orientales (+ 1,3 %), le Gard (+ 1,2 %) et la Lozère (+ 0,5 %). La crise a fortement modifié ce palmarès.

■ Avec une baisse de - 1,4 % de l'emploi salarié entre avril 2008 et décembre 2010, le Gard s'est situé, assez favorablement, au 79<sup>ème</sup> rang<sup>(4)</sup> des départements métropolitains les plus touchés par la crise (carte 2). Même si la part de l'emploi industriel y est inférieure à la moyenne nationale, le Gard est pourtant le département le plus industrialisé de la région et l'on aurait pu s'attendre à ce que la crise l'affecte plus durement. Mais, d'une part, le secteur de l'énergie, bien représenté dans le département avec la présence de sites nucléaires, a gagné de l'emploi durant la crise ; d'autre part, les industries gardoises avaient déjà connu de fortes mutations économiques avant la crise et elles ont mieux utilisé les mesures contra-cycliques des politiques publiques d'emploi,

### Carte 2 - Evolution relative de l'emploi salarié marchand entre avril 2008 et fin décembre 2010



Source : Insee - © IGN 2010

(4) Classement effectué sur les 96 départements de France métropolitaine



notamment l'activité partielle. De plus, la flexibilité externe a été fortement sollicitée à la baisse puis à la hausse. Le Gard est ainsi le seul département de la région à avoir, fin 2010, pratiquement retrouvé le niveau de l'intérim d'avant la crise. La forte hausse de l'emploi intérimaire depuis le 3<sup>ème</sup> trimestre 2009 y a compensé la chute du début de crise, même s'il fléchit à nouveau légèrement au dernier trimestre 2010. Hors intérim, le nombre de salariés dans les services marchands a progressé au même rythme dans le Gard et dans la région (+ 0,6 %). Dans tous les autres secteurs, le Gard a perdu relativement moins d'emplois qu'en Languedoc-Roussillon (tableau 1).

■ L'Hérault, qui contribue le plus, en volume, à la diminution d'emploi, est le deuxième département de la région à avoir le mieux résisté à la crise en terme de pertes relatives d'emplois. Cela est dû à une très bonne croissance des effectifs dans les services en dépit d'une baisse du nombre de salariés dans les activités immobilières et, dans une moindre mesure, dans l'hôtellerie-restauration. Les activités industrielles, qui concentrent 12 % de l'emploi salarié marchand du département, ont également perdu moins d'emplois dans l'Hérault que dans le reste de la région. En revanche, fin 2010, l'intérim se place 12 % en deçà de son niveau d'avant-crise en liaison, sans doute, avec les difficultés rencontrées dans le secteur de la construction.

■ Les Pyrénées-Orientales se situent dans la moyenne nationale (- 2,9 %) pour la baisse de l'emploi salarié marchand depuis le début de la crise. L'industrie et l'intérim y ont, en proportion, perdu nettement plus d'emplois qu'au niveau régional.

■ Tout en portant sur des volumes faibles, la Lozère a connu une perte d'emplois salariés supérieure à la moyenne durant la crise (- 3,1 % contre - 2,3 % pour la région) malgré une stabilisation des effectifs dans le commerce et la construction.

■ En Languedoc-Roussillon, c'est le département de l'Aude qui a subi le plus durement la crise. La baisse de - 4,9 % de l'emploi salarié marchand l'a placé au 25<sup>ème</sup> rang des départements métropolitains les plus touchés. Tous les secteurs y sont plus impactés qu'au niveau régional. En valeur absolue, ce sont les services marchands qui ont perdu le plus de salariés devant la construction, l'industrie, le commerce et l'intérim. Dans les services marchands, l'hôtellerie-restauration et les activités immobilières ont durement pâti de la crise et seules les activités financières et d'assurance ont vu leurs effectifs progresser. Avec une baisse avoisinant - 500 salariés (- 15,6 %), les industries agro-alimentaires audoises ont également été très fortement touchées (encadré 3).

## Une nouvelle flambée du chômage, notamment de longue durée

La crise a très rapidement impacté le marché du travail. Dès son début, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C (encadré 2) a flambé, et fin 2010, on a dénombré 45 600 demandeurs de plus dans la région par rapport à fin 2007, soit + 29,4 % (graphique 11).

### Encadré 3 : La viticulture du Languedoc-Roussillon sort progressivement de la crise

La crise viticole en Languedoc-Roussillon est antérieure à la crise économique et financière ; elle a débuté en 2004, après une très forte récolte mondiale en 2003 qui a tiré les prix des vins à la baisse pendant plusieurs années.

Ainsi, dès l'automne 2004, les prix des vins d'appellation se sont effondrés, d'abord en Languedoc-Roussillon, puis très vite ensuite à Bordeaux et dans les Côtes-du-Rhône. Pendant quelques semaines, la viticulture régionale, très orientée vers les vins de table et les vins de pays, a pensé qu'elle échapperait à cette crise. Puis entre juillet 2004 et février 2005, les prix des vins de table rouges sont passés de 55€/hl à 45 €/hl, et sont descendus progressivement jusqu'à moins de 35€/hl dans l'été 2007. Tous les produits viticoles régionaux ont suivi cette tendance baissière.

La remontée des cours a été lente mais elle se confirme en ce début d'année 2011. Cependant, si les cours sont aujourd'hui plus soutenus, c'est au prix d'une baisse d'un quart des volumes produits et d'une profonde réorganisation de la production : la part des vins d'entrée de gamme a été divisée par 2, pendant que celle des vins de cépage atteint plus de 50% des volumes commercialisés.

La profession viticole régionale souhaite tirer parti de cette amélioration de la situation économique pour reconquérir des parts de marché, notamment à l'international, dans un contexte de progression de la consommation mondiale, notamment dans les pays émergents d'Asie.

### Les industries agro-alimentaires de la région Languedoc-Roussillon doivent faire l'objet d'une vigilance renforcée

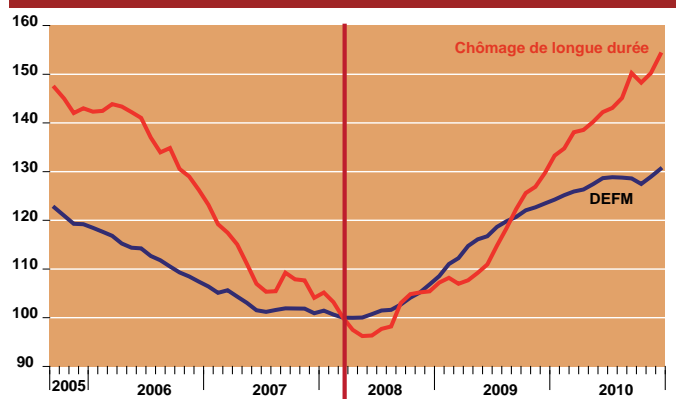
Les industries agro-alimentaires ont été plus directement impactées par la crise : la concentration des unités s'est poursuivie en 2010 ; les chiffres d'affaires des établissements du Languedoc-Roussillon se sont contractés et en particulier ceux de la filière aval de la viticulture.

Selon les analyses de la Banque de France, la courbe de production de l'industrie agroalimentaire, en progression au premier trimestre 2011, s'infléchit légèrement, bien que les commandes internes et étrangères tirent la demande vers le haut.

Les hausses des matières premières se répercutent progressivement sur les prix de vente et rendent difficiles les négociations avec la grande distribution. La vigilance s'impose pour les mois à venir.

Graphique 11  
Évolution du nombre des demandeurs d'emploi en fin de mois (A, B et C) en Languedoc-Roussillon  
Données corrigées des variations saisonnières

Base 100 à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2008



Source : Pôle Emploi

La crise a engendré à la fois une nette augmentation du nombre d'inscriptions de demandeurs d'emploi et une baisse des sorties de Pôle Emploi, quel qu'en soit le motif.

Après une courte période de stabilisation entre mai et septembre 2010 et un léger décrochage en octobre, le nombre de demandeurs d'emploi est reparti à la hausse. Constatée depuis novembre 2010, cette augmentation se prolonge au cours des premiers mois de 2011.

Par rapport à la période d'avant crise de même durée - d'avril 2005 à décembre 2007 - les inscriptions à Pôle Emploi ont augmenté de 11,4 % pour les catégories A, B et C. C'est le signe à la fois d'une croissance des recherches d'emploi à l'issue de la perte d'un travail (intérim, CDD ou CDI), et de difficultés accrues de retour à l'emploi.

L'augmentation des inscriptions a été nettement plus élevée qu'en moyenne régionale pour les personnes de plus de 50 ans, pour les hommes, et pour les chômeurs recherchant un emploi dans la construction ou l'hôtellerie-restauration (graphique 6).

La crise a aussi engendré des difficultés pour sortir du chômage, notamment pour les populations les plus fragilisées. Les fréquences de sortie de Pôle Emploi en moins de 6 mois ont particulièrement baissé pour les chômeurs qui se sont inscrits après avoir occupé un emploi précaire, intérim ou contrat à durée déterminée. Elles ont aussi diminué pour ceux âgés de 50 ans et plus.

Effet miroir d'une destruction d'emplois directement liée à la crise, les difficultés à sortir de Pôle Emploi ont été bien plus importantes pour les chômeurs qui exerçaient un métier dans le Bâtiment et les Travaux Publics ou qui résidaient dans une zone d'emploi située à l'ouest de la région (Béziers, Narbonne, Carcassonne ou Perpignan) (graphique 6).

Ces difficultés accrues pour sortir du chômage se sont aussi traduites, dès le deuxième trimestre 2008 par une hausse, très marquée, du chômage de longue durée. Cette rapidité de propagation du chômage au chômage de longue durée renvoie, au-delà du retour plus difficile à l'emploi, à l'existence d'un stock de demandeurs d'emploi sans doute proche du chômage de longue durée avant la crise. On peut y voir une relégation pour une population plus fragile et moins formée, mais aussi peut-être l'impact des contrats courts du fait de l'importance de la construction et de l'hôtellerie. Ceux-ci peuvent permettre d'accéder à des activités réduites sans sortir durablement du chômage. Là encore, le chômage de longue durée affecte de plus en plus les anciens intérimaires, les seniors, les demandeurs d'emplois dans les métiers du bâtiment et dans les zones d'emploi situées à l'ouest.

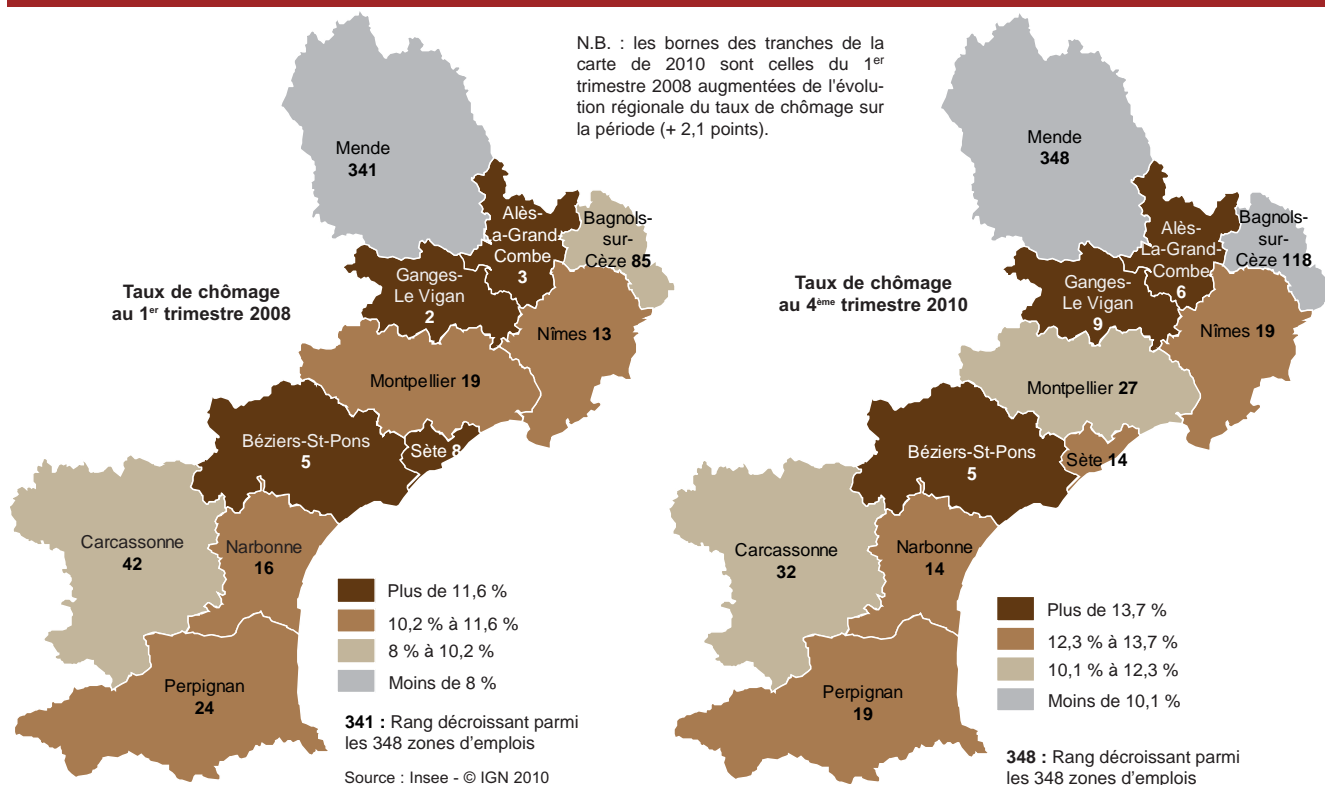
## Une nouvelle carte du chômage

Depuis le début de la crise, le taux de chômage a augmenté dans toutes les zones d'emploi. Cependant, après une hausse de 2,5 points entre fin mars 2008 et décembre 2009 il a un peu diminué en 2010 (- 0,4 point). En 2010, seule la zone d'emploi de Carcassonne a connu une légère hausse de son taux de chômage.

Bien qu'elles se situent encore, pour la plupart, parmi les zones d'emploi métropolitaines les plus affectées par le chômage, le rang national des zones d'emploi de l'est du Languedoc-Roussillon s'est amélioré depuis le début de la crise (carte 3).

A l'inverse, les zones d'emplois de l'ouest de la région voient leur situation se dégrader. En particulier, la zone d'emploi de Béziers-Saint-Pons présente désormais le plus fort taux de chômage en Languedoc-Roussillon devant celles d'Alès-La Grand-Combe et de Ganges-Le Vigan.

Carte 3 - La crise a modifié le rang des zones d'emploi dans la carte du chômage



**Tableau 5 - Embauches dans le cadre de l'exonération des TPE en Languedoc-Roussillon**

|                    | Cumul des embauches |        |         |        |                     |                      |          |                |          |
|--------------------|---------------------|--------|---------|--------|---------------------|----------------------|----------|----------------|----------|
|                    | Aude                | Gard   | Hérault | Lozère | Pyrénées-Orientales | Languedoc-Roussillon |          | France entière |          |
|                    |                     |        |         |        |                     | Total                | Dont CDI | Total          | Dont CDI |
| Demandes acceptées | 9 642               | 17 627 | 29 156  | 2 607  | 17 926              | 76 958               | 30 %     | 1 036 079      | 42 %     |

Source : Pôle Emploi – données actualisées au 31/03/2011

## Une mobilisation des politiques publiques

L'aide à l'embauche dans les très petites entreprises (AETPE) (encadré 4) a été bien utilisée en Languedoc-Roussillon qui regroupe plus de 7 % des embauches nationales. Entre début décembre 2008 et le 30 juin 2010, dates d'ouverture et de fermeture de la mesure, près de 77 000 personnes ont bénéficié de ce dispositif dans la région.

Les emplois créés dans ce cadre sont toutefois plus précaires qu'au niveau national : en Languedoc Roussillon, 70 % des embauches ont été effectuées en contrat à durée déterminée alors que cette proportion n'atteint pas 60 % au niveau national (tableau 5). Même en faisant l'hypothèse d'un effet d'aubaine (l'embauche aurait eu lieu sans la mesure) et d'un effet de substitution (remplacement d'un salarié par un autre), cette mesure a sans doute eu un effet contra-cyclique et amorti l'impact de la crise sur l'emploi.

Toutefois, compte tenu de son ampleur et de sa nature, l'arrêt de la mesure à la fin du premier semestre 2010 a aussi pu générer des pertes d'emplois et de nouvelles inscriptions à Pôle Emploi à l'issue de la fin d'un CDD au second semestre 2010.

### Encadré 4 : L'aide à l'embauche dans les très petites entreprises

Jusqu'au 30 juin 2010, une aide exceptionnelle a exonéré totalement les entreprises de moins de 10 salariés des charges patronales pendant un an pour toute embauche réalisée au niveau du SMIC. L'aide est ensuite dégressive jusqu'à 1,6 SMIC. Cette mesure, mise en place en décembre 2008, avait pour objectif de permettre aux très petites entreprises de poursuivre leurs embauches dans un contexte économique dégradé.

**Tableau 6 - Évolution des contrats aidés**

Unité : nombre d'embauches

|                       | CUI CIE (secteur marchand) |         |         | CUI CAE (secteur non marchand) |         |         |
|-----------------------|----------------------------|---------|---------|--------------------------------|---------|---------|
|                       | 2008*                      | 2009*   | 2010    | 2008**                         | 2009**  | 2010    |
| Aude                  | 425                        | 732     | 636     | 2 031                          | 2 521   | 3 188   |
| Gard                  | 603                        | 1 044   | 1 163   | 4 690                          | 5 201   | 6 022   |
| Hérault               | 815                        | 1 816   | 2 018   | 5 979                          | 7 167   | 8 599   |
| Lozère                | 93                         | 134     | 166     | 566                            | 704     | 854     |
| Pyrénées Orientales   | 268                        | 751     | 781     | 2 930                          | 3 347   | 3 607   |
| Languedoc Roussillon  | 2 204                      | 4 477   | 4 764   | 16 196                         | 18 940  | 22 270  |
| France métropolitaine | 38 874                     | 100 309 | 116 545 | 280 394                        | 343 650 | 392 727 |
| Poids LR/ France      | 5,7 %                      | 4,5 %   | 4,1 %   | 5,8 %                          | 5,5 %   | 5,7 %   |

Source : ASP-DGEFP

\* hors CIRMA - \*\* CAE + contrats d'avenir

### Encadré 5 : Les contrats d'aide à l'emploi

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le contrat unique d'insertion (CUI) est créé par la loi sur le Revenu de solidarité active (RSA), le CUI se substitue aux quatre contrats du Plan de Cohésion Sociale.

Il prend la place du CIE dans le secteur marchand et du CAE dans le secteur non marchand. Le CI-RMA et le contrat d'avenir disparaissent.

Comme ses prédécesseurs, il vise à faciliter l'insertion professionnelle ou la reprise d'emploi des personnes exclues du marché du travail.

Les prescripteurs sont toujours les missions locales (pour les jeunes), les Conseils Généraux (pour les bénéficiaires du RSA qu'ils financent), Pôle Emploi (pour les demandeurs d'emploi)...

Une convention entre le salarié, l'employeur et l'État (ou le Conseil Général) est conclue préalablement à la signature du contrat.

L'Agence de Services et de Paiement (ASP, ex Cnasea) est mandatée pour le paiement et le contrôle des dossiers. L'ASP produit in fine les statistiques de l'aide à partir des conventions individuelles d'embauches.

Les publics éligibles au contrat unique d'insertion sont définis au niveau régional par les services de l'État.

L'employeur bénéficie d'exonération de cotisations sociales, de la taxe sur les salaires et de la taxe d'apprentissage, ainsi que d'une aide financière de l'État et/ou du Conseil général, qui est modulée en fonction du secteur d'activité, des actions d'accompagnement et des difficultés rencontrées antérieurement par le bénéficiaire.

En ce qui concerne les contrats aidés en 2010 (encadré 5), l'effort des politiques publiques s'est maintenu et même accentué en matière d'accès à l'emploi avec plus de 27 000 contrats aidés signés, soit une augmentation de + 10% par rapport à 2009 (tableau 6).

C'est toujours dans le secteur non marchand que le nombre de contrats a été le plus important avec 22 300 contrats uniques d'insertion prescrits (CUI-CAE), soit 18 % de plus qu'en 2009 (CAE+CAV). Cette progression traduit l'effort de l'État en faveur des demandeurs d'emploi dans un contexte économique fragile. Après la très forte augmentation du nombre de CUI-CIE en 2009, le volume de contrats aidés dans le secteur marchand a légèrement augmenté dans la région en 2010 (+ 6,4 %) mais moins qu'au niveau national (+ 16,2 %). Les CIE signés dans la région représentent désormais 4,1% de l'ensemble des CIE signés sur le territoire national.

Si on fait l'hypothèse<sup>(5)</sup> que cent emplois aidés dans le secteur marchand correspondent à quinze emplois créés, et cent emplois créés dans le secteur non marchand correspondent à quatre vingt dix effectivement créés, alors les aides publiques spécifiques d'emploi ont contribué à la création d'environ 20 000 emplois dans la région en 2010.

En 2011, dans le cadre de la fin du plan de relance, le volume, la durée et le taux de prise en charge des contrats aidés tendent à diminuer, annonçant un retour vers la situation d'avant crise.

## Une diminution de moitié du recours à l'activité partielle en 2010

Le recours à l'activité partielle (encadré 6) a diminué de moitié au cours de l'année 2010, après l'explosion du nombre d'heures autorisées par l'administration fin 2008 et début 2009. Il est resté néanmoins largement supérieur aux niveaux observés avant la crise. Les entreprises, pour pallier des baisses d'activité, ont donc continué à solliciter ce dispositif.

Au cours de l'année 2010, 630 demandes ont ainsi été déposées par les entreprises de la région pour un total de 28 000 en France métropolitaine. La proportion est quasiment la même qu'en 2009 qui comptait 1 300 demandes d'activité partielle en Languedoc-Roussillon pour plus de 55 000 au niveau national.

Le volume d'heures autorisées par l'administration a baissé dans tous les secteurs d'activité entre 2009 et 2010 ; mais cette baisse s'est effectuée dans de bien moindres proportions pour le secteur de la construction : en 2009, ce secteur comptabilisait 14 % des heures d'activité partielle autorisées, cette part est passée à 30 % en 2010 (tableau 7).

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010, le nombre d'heures autorisées s'est accru à nouveau en Languedoc Roussillon, contrairement à la situation observée sur le territoire national, et en lien avec la baisse de l'emploi concurrentiel régional au cours de cette période.

**Tableau 7 - Heures autorisées d'activité partielle en Languedoc-Roussillon**

Unité : nombre d'heures

|              | 2009              |                  | 2010              |                  | Evolution 2010/2009 |
|--------------|-------------------|------------------|-------------------|------------------|---------------------|
|              | Heures autorisées | Poids du secteur | Heures autorisées | Poids du secteur |                     |
| Agriculture  | 46 508            | 1,8 %            | 13 497            | 1,3 %            | - 71 %              |
| Industrie    | 1 468 448         | 56,1 %           | 457 211           | 43,0 %           | - 69 %              |
| Construction | 359 474           | 13,7 %           | 320 623           | 30,1 %           | - 11 %              |
| Tertiaire    | 745 072           | 28,4 %           | 272 800           | 25,6 %           | - 63 %              |
| <b>Total</b> | <b>2 619 502</b>  | <b>100,0 %</b>   | <b>1 064 131</b>  | <b>100,0 %</b>   | <b>- 59 %</b>       |

Source : DIRECCTE

Le recours à la demande d'activité partielle semble avoir été activé comme un acte préventif de protection en début de crise par les entreprises, quitte à ne pas utiliser les heures demandées alors qu'en 2010, ce recours semble avoir été plutôt un acte correctif.

Ainsi, moins de 25 % des heures autorisées en activité partielle en 2009 avaient été effectivement consommées début 2011 alors que plus de 28 % des heures autorisées en 2010 ont d'ores et déjà été consommées.

Le nombre d'heures autorisées en activité partielle a décliné dans toutes les zones d'emploi de la région, hor-

(5) La DARES analyse l'impact des contrats aidés en termes de créations d'emploi. La méthode mise en œuvre consiste à calculer des « coefficients d'emploi » qui permettent d'apprécier la proportion des embauches en contrat aidé qui correspondent à des créations nettes.

### Encadré 6 : L'activité partielle

L'activité partielle (ex-chômage partiel) est un dispositif qui permet à une entreprise de limiter la baisse de rémunération mensuelle de ses salariés en cas de difficultés économiques conjoncturelles afin d'éviter des licenciements. Les salariés, tout en restant liés à leur employeur par un contrat de travail, peuvent bénéficier dans ce cadre d'une indemnisation en cas de perte de salaire imputable, soit à la fermeture temporaire de leur établissement ou partie d'établissement, soit à la réduction de l'horaire habituel de travail pratiqué dans l'établissement ou partie d'établissement en deçà de la durée légale de travail de 35 heures. Ce dispositif était peu utilisé avant 2008 et les entreprises utilisatrices étaient très majoritairement issues du secteur industriel.

mis dans la zone d'emploi de Narbonne en légère recrudescence à l'encontre de toutes les évolutions constatées, y compris au niveau national.

Dans les trois zones d'emploi d'Alès-La Grand-Combe, de Ganges et de Bagnols-sur-Cèze, qui avaient massivement eu recours à l'activité partielle en début de crise, le nombre d'heures autorisées a très fortement diminué, confirmant le fait que le secteur industriel avait très fortement anticipé une baisse d'activité en 2009.

### Forte augmentation du nombre de conventions de reclassement personnalisé

L'objectif de la convention de reclassement personnalisé (encadré 7) est de proposer un dispositif individualisé favorisant le retour à l'emploi aux salariés dont le licenciement pour motif économique est envisagé.

Alors que le nombre de conventions de reclassement personnalisé (CRP) a fortement augmenté en Languedoc-Roussillon entre 2008 et 2009 (+ 78 %), il a légèrement baissé en 2010. Il est toutefois resté à un niveau élevé par rapport à la période d'avant la crise. Seul le département de l'Aude a vu son nombre de CRP augmenter en 2010 (tableau 8).

En 2011, l'État mobilise des actions pour soutenir les populations les plus fragilisées en particulier dans la poursuite du « plan sénior » qui vise à maintenir les salariés les plus âgés en emploi et dans le développement de l'alternance pour améliorer l'insertion professionnelle des plus jeunes.

**Tableau 8 - Nombre de conventions de reclassement personnalisé**

Unité : nombre de conventions

|                              | 2008          | 2009           | 2010           |
|------------------------------|---------------|----------------|----------------|
| Aude                         | 330           | 562            | 598            |
| Gard                         | 878           | 1 481          | 1 428          |
| Hérault                      | 1 044         | 2 053          | 1 828          |
| Lozère                       | 14            | 14             | 20             |
| Pyrénées-Orientales          | 512           | 835            | 803            |
| Languedoc-Roussillon         | 2 778         | 4 945          | 4 677          |
| <b>France métropolitaine</b> | <b>69 040</b> | <b>136 508</b> | <b>113 889</b> |

Source : DIRECCTE

## Encadré 7 :

### La convention de reclassement personnalisé

Les entreprises tenues de proposer une convention de reclassement sont les entreprises non soumises aux dispositions relatives au congé de reclassement, c'est-à-dire notamment celles de moins de 1 000 salariés (le cas échéant, tous établissements confondus) et, quelle que soit leur taille, les entreprises en redressement ou en liquidation judiciaire.

Les salariés touchés par les plans sociaux, ou plus généralement les licenciements économiques, ne constituent qu'une partie minoritaire des salariés touchés par la crise, à côté des précaires et des demandeurs les plus éloignés de l'emploi. Mais, appuyer de façon renforcée les licenciés économiques dans leur transition professionnelle, si possible d'un emploi à un autre emploi sans passer par le chômage, est une priorité depuis 1986, date de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement.

## Quelle conjoncture au début de 2011 ?

Au cours du premier trimestre 2011, l'essoufflement de la reprise du dernier trimestre 2010 semble se confirmer surtout du fait de la construction et de l'industrie (tableau 9). Les premiers chiffres, provisoires, font état d'une hausse de + 0,2 point du taux de chômage avec 4 300 demandeurs d'emplois supplémentaires de catégorie A, B et C par rapport à fin 2010. On constaterait également une augmentation trimestrielle de l'emploi salarié marchand non agricole (+ 0,2 %) moindre qu'au niveau national (+ 0,4%). Le léger rebond national ne semble donc pas se confirmer dans la région.

S'agit-il d'un simple décalage en retard de l'économie régionale ? Des ressorts de l'activité locale vont-ils être à l'œuvre prochainement ? De quelle manière des mesures de politique publique seront-elles mobilisées ? Enfin, la dégradation de la qualité de l'emploi avec plus d'emplois précaires et l'enlisement des demandeurs d'emploi dans le chômage de longue durée pourront-ils être endigués ?

La bonne évolution de l'emploi intérimaire pourrait annoncer le comblement du retard à la reprise de la construction. La saison touristique, qui est bien engagée, devrait avoir un effet positif sur l'emploi et sur le commerce, en particulier par la dépense des touristes.

Tableau 9 - Indicateurs conjoncturels provisoires à la fin mars 2011

Unités : nombre et %

|   | Languedoc-Roussillon |                         | France métropolitaine |                         |
|---|----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|
|   | Valeur               | Evolution trimestrielle | Valeur                | Evolution trimestrielle |
| Taux de chômage                                     | 12,9 %               | + 0,2 %                 | 9,3 %                 | - 0,1 %                 |
| Nombre de DEFM A,B,C                                | 205 200              | + 2,1 %                 | 3 895 600             | - 3,7 %                 |
| Evolution de l'emploi salarié marchand non agricole | Absolue              | Relative                | Absolue               | Relative                |
| Ensemble  | + 750                | + 0,2 %                 | + 56 150              | + 0,4 %                 |
| Commerce  | + 600                | + 0,5 %                 | + 7 525               | + 0,3 %                 |
| Construction  | - 325                | - 0,6 %                 | + 2 975               | + 0,2 %                 |
| Industrie   | - 250                | - 0,4 %                 | + 1 350               | 0,0 %                   |
| Services marchands hors intérim                     | + 500                | + 0,2 %                 | + 38 425              | + 0,5 %                 |
| Intérim   | + 225                | + 1,3 %                 | + 5 875               | + 1,0 %                 |

Source : Insee - Pôle Emploi

Enfin, une interrogation demeure sur la capacité des services à retrouver leur rôle d'entraînement de l'économie locale.

Mais, l'économie régionale, sujette à des évolutions contrariées, n'a pas stabilisé la reprise et n'est pas sortie durablement d'une crise sans précédent.

## Conjoncture nationale : Coup de frein au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011, perspective plus optimiste pour le second semestre

Au printemps 2011, des signaux de fléchissement de l'activité sont apparus dans les économies avancées. Celles-ci subissent depuis plusieurs mois une hausse des prix des matières premières importées, qui pèse sur les coûts des entreprises et sur le pouvoir d'achat des consommateurs.

Avec la stabilisation attendue des prix des matières premières, l'inflation devrait amorcer un recul d'ici la fin de l'année ; l'économie japonaise devrait renouer avec une forte croissance au second semestre, liée à la reconstruction et à la reconstitution des capacités productives après le séisme du 11 mars dernier. De façon générale, les perspectives d'activité s'éclairciraient donc dans les économies avancées dans la deuxième moitié de l'année.

En France, le climat conjoncturel a récemment marqué le pas annonçant un coup de frein sur l'activité au deuxième trimestre : très élevée au premier trimestre 2011 (+ 1,0 %), la croissance n'atteindrait que + 0,2 % au deuxième. La consommation des ménages pâtirait en outre du contrecoup de la suppression de la « prime à la casse », tandis que les températures exceptionnellement clémentes freineraient les dépenses d'énergie.

Ces facteurs de ralentissement seraient ponctuels, et ne remettraient pas en cause la dynamique de reprise, à l'œuvre depuis deux ans : au second semestre 2011, la croissance reviendrait à un rythme de + 0,5 % par trimestre, portée par les hausses de l'investissement et de l'emploi. Dans le sillage des créations d'emploi, les revenus d'activité alimenteraient des gains de pouvoir d'achat des ménages. La consommation des ménages se redresserait alors au deuxième semestre, pour suivre un rythme un peu inférieur à celui observé avant la crise.

Cette prévision est toutefois entourée de plusieurs aléas. La faiblesse de l'économie américaine, d'une part, pourrait être plus prononcée et durable qu'envisagé ; d'autre part, le rétablissement de l'économie japonaise pourrait être plus lent. À l'inverse, face à l'amélioration du marché du travail, les ménages français pourraient rompre avec les comportements de précaution adoptés pendant la crise, et leur consommation pourrait progresser plus vivement qu'envisagé dans cette prévision.

## Pour en savoir plus

### Publications nationales

- Par à-coups, *Insee, Note de conjoncture* juin 2011
- Découplages, Dossier Comment expliquer les évolutions de l'emploi depuis le début de la crise ?, *Insee, Note de conjoncture - décembre 2010*.
- Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions ; *Insee Première n°1295, mai 2010*
- L'emploi au sortir de la récession ... Renforcer l'accompagnement des transitions professionnelles, Henri Rouilleaut, *19 novembre 2010*
- La crise et nos territoires : premiers impacts, Rapport préparé par Laurent Davezies pour l'AdCF, la Caisse des Dépôts et l'Institut CDC pour la recherche, octobre 2010
- Impact de la crise sur l'emploi et les salaires en France, *Lettre Trésor-Eco, n°83, janvier 2011*
- Parcours des intérimaires : les intérimaires les plus expérimentés ont été moins touchés par la crise de 2008-2009, *Dares-Analyses, n°33, avril 2011*.
- L'emploi local face à la crise de 2008 à 2009, un révélateur des divergences territoriales, *les dossiers de la FNAU, n°23, avril 2011*.
- Quelle efficacité des contrats aidés de la politique de l'emploi ? *Rapport d'information de M. Serge DASSAULT, fait au nom de la commission des finances au Sénat n° 255 (2006-2007) - 21 février 2007*

### En Languedoc-Roussillon

- En Languedoc-Roussillon, la construction et l'intérim subissent la crise de plein fouet, *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse n°5 - juin 2010*
- L'année économique et sociale 2010 en Languedoc-Roussillon, *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse n°3 - mai 2011*
- Les entreprises en Languedoc-Roussillon, Bilan 2010, Perspective 2011, *Banque de France, février 2011*.
- Bulletin trimestriel de conjoncture de l'Insee du Languedoc-Roussillon, *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Conjoncture n°2 - avril 2011*
- Demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle Emploi en Languedoc-Roussillon, *note mensuelle, Direccte Languedoc-Roussillon*
- «La mise au point» n°54 au n°66, Cellule économique régionale du BTP, Languedoc-Roussillon.

Les auteurs remercient **Pascal Augier**, Directeur de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, **Jacques Baghi**, Directeur de la Cellule Économique BTP Languedoc-Roussillon et **Alain Salessy**, Directeur de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi pour leur aimable et précieuse collaboration.



www.insee.fr

Directeur de la publication : Francis Vennat

INSEE Languedoc-Roussillon — 274, allée Henri II de Montmorency — 34064 Montpellier CEDEX 2

Téléphone : 04 67 15 70 00 — Télécopie : 04 67 15 71 71 — Information du public<sup>(\*)</sup> :

Service Insee Contact Tél : 09 72 72 40 00 (tarification "appel local") - Mél : insee-contact@insee.fr

Exemplaire non destiné à la vente

ISSN n° 1286-4218

© INSEE 2011